**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**du Conseil Communautaire**
**de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

---

**Séance du 05 octobre 2023**

---

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

**5 Place du Parc**
**61300 L'AIGLE**

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

| NOMBRE DE MEMBRES | |
|---|---|
| En EXERCICE | 55 |
| PRESENTS | 38 |
| VOTANTS | 47 |

| CONVOCATION | |
|---|---|
| Datée | du 28/09/23 |
| Affichée | le 28/09/23 |

**OBJET**

**Adhésion à Orne Solidaire par l'Entrepreunariat – approbation de la cotisation annuelle**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 septembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

---

Monsieur Didier DEMONCHEAUX a été nommé secrétaire de séance.

---

**Etaient présents** : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Nicole MOUGEL, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, Virginie VIOLET.

**Représentés** : Pierre DUFAY représenté par François SAUNOIS
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

**Pouvoirs** :
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean SELLIER
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

**Absents excusés** : Philippe THOURET
Pascal SUARD
Nadège TROUILLET
François HUREL
Jean-Guy GRANDIN
François CARBONELL

**Absents** : Nathalie RIBAULT
Jacky DE TAEVERNIER

---

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20231005-2023-10-05-171-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2023

Monsieur VAN-HOORNE Vice-Président délégué à l'économie informe les membres du Conseil avoir reçu une proposition d'adhésion à Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat (OSE) et un appel à cotisation de 2 532 € au titre de l'année 2023.

OSE (ex Initiative Orne) est une association de soutien à la création et à la reprise d'entreprise dans l'Orne. A ce titre, elle propose des prêts d'honneur (prêts gratuits à titre personnel sans intérêt ni garantie) dédiés aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprise.
Les porteurs de projets doivent être demandeurs d'emploi depuis plus de trois mois ou être bénéficiaires du RSA.
Les prêts sont d'un montant maximum de 10 000 €, ont une durée de remboursement de 5 ans maximum, avec un différé possible de 6 mois maximum.
Les prêts doivent être adossés à un autre financement (bancaire ou équivalent solidaire) d'un montant égal ou supérieur.
Depuis sa création en 2001, ce sont 1947 prêts qui ont été accordés sur le département pour un montant total de 13.699.551,31 €.

Le comité territorial d'engagement (CTE) et l'instruction des dossiers sont animés par le PETR Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget primitif 2023

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

- **ADHERE** à Orne Solidaire par l'Entrepreneuriat pour l'année 2023
- **ACQUITTE** la cotisation annuelle d'un montant de 2 532 €

**VOTE : UNANIMITE**

Acte reçu en Préfecture 12 OCT. 2023
Publié en ligne 12 OCT. 2023
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

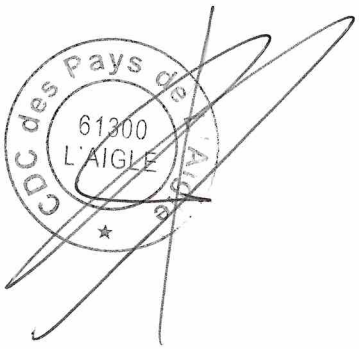


Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20231005-2023-10-05-171-DE
Date de réception préfecture : 12/10/2023